Richelieu Invest
GROUPE BANQUE RICHELIEU

Document d'Informations Clés

Hugau Obli 2028 C - ISIN : FR001400KCR8

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Hugau Obli 2028 C
Code ISIN :	FR001400KCR8
Nom de l'initiateur :	Richelieu Invest
Site Web :	https://richelieuinvest.com/

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 19/10/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

Durée : La durée de vie du produit est de 99 ans. Toutefois, l'échéance du fonds est prévue au 31/12/2028.

Objectif : L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance nette de frais annualisée de l'ordre de 6% par an liée notamment à l'évolution des marchés de taux par une stratégie de type « buy and hold » sur des titres obligataires et ce sur la durée comprise entre la date de création du fonds et la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2028. Cet objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. Cet objectif ne constitue pas une garantie.
Cette stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude ne requiert pas d'indicateur de référence.
Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.
Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, notamment à travers une stratégie de « buy and hold », sur des titres de créances ayant une échéance ou option de rachat au gré de l'émetteur (avec selon la SDG une probabilité forte de call), au plus tard un an après le 31 décembre 2028, ayant vocation à être majoritairement conservés jusqu'à maturité. Ces titres seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit Investment Grade ou jugés équivalents par la société de gestion (principalement dettes Corporates) émis par des sociétés domiciliées dans des pays développés membres de l'OCDE.
La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt du porteur, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner pour chaque émetteur les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes dans cette stratégie.
Le produit pourra être exposé, au total, jusqu'à 15% de son actif net dans des titres de catégorie High Yield ou jugées équivalentes par la société de gestion (CrossOver).
Pour la réalisation de l'objectif de gestion, la stratégie combinera avant tout une approche sectorielle « top-down » (descendant) visant à identifier les secteurs les plus porteurs d'un point de vue économique et une analyse crédit destinée à sélectionner les émetteurs les plus attractifs. La sensibilité du produit aux taux d'intérêt sera comprise entre -1 et 6. Le produit pourra être exposé jusqu'à 25% de son actif net dans des titres émis en devises autres que l'euro. Le risque de change contre euro sera entièrement et systématiquement couvert via des instruments financiers à terme.
A l'approche de l'échéance du fonds, le produit sera géré en monétaire et en référence au taux moyen du marché monétaire Euro (€STR capitalisé). Le produit optera alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour la dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPCVM.
Période de Souscription : La période de souscription du Fonds commence le jour de sa date de création et se termine au 30 juin 2024. En fonction des événements de marché, de nouvelles périodes de souscription pourront être ouvertes de manière discrétionnaire par la société de gestion.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Du fait de la date d'échéance du fond, ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant le 31 décembre 2028, et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation du capital.

Autres informations :
Le dépositaire est BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM).
La durée de placement recommandée est de 32 mois. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque vendredi, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10h30 heures.
D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieuinvest.com ou sur le site internet www.richelieuinvest.com.
Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieuinvest.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 32 mois.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 32 mois		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 32 mois
Minimum :	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7783 EUR	7857 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,17 %	- 8,65 %
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7696 EUR	8140 EUR
	Rendement annuel moyen	-23,04 %	- 7,43 %
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	9897 EUR	10201 EUR
	Rendement annuel moyen	- 1,03 %	0,75 %
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10768 EUR	10744 EUR
	Rendement annuel moyen	7,68 %	2,73 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/10/2017 ; 31/10/2022].
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [28/01/2019 ; 31/01/2024].
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/05/2016 ; 31/05/2021].

Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 32 mois
Coûts totaux	518 EUR	737 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,19 %	2,70 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,45 % avant déduction des coûts et de 0,75 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	100 EUR
Coûts de sortie	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	111 EUR
Coûts de transaction	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	N/A

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 32 mois

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque vendredi, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10h30 heures et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours connu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à j+2 ouvrés.

Le fonds peut recourir à des mécanismes de gestion de liquidité tels que le plafonnement des rachats (gates) et/ou l'ajustement de la valeur liquidative (swing pricing), dans l'intérêt des porteurs et conformément à la réglementation applicable. Les détails de ces mécanismes figurent dans le prospectus du FCP.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieuinvest.com, site web : https://richelieuinvest.com/.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'historique mensuel des scenarios de performance ainsi que les performances passée, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : https://fonds.richelieuinvest.com/fr/

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieuinvest.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.